

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

23 SEP. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réser
au
Monit
belg



25123274

N° d'entreprise : **0690 565 368**

Nom

(en entier) : **SEYTEK**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **rue Haeck 1 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean**

**Objet de l'acte : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL - DEMISSION et NOMINATION
D'ADMINISTRATEUR**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 septembre 2025, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

SIÈGE SOCIAL

1. transfert du siège social de l'adresse actuelle, rue Haeck 1 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, au nouvelle adresse: 5, rue Duisson aux Loups, 1400 Nivelles, avec effet à ce jour ;

DEMISSION

2. démission de M. Ouald Ali, Karim, en tant qu'administrateur, avec effet immédiat, avec décharge pour l'exercice de ses fonctions ;

NOMINATION

3. nomination en qualité d'administrateur non statutaire pour une durée indéterminée, avec effet à ce jour : M. GODALIER Gregory, demeurant au 178, rue des Champs, 7100 Mons. Son mandat est gratuit

GODALIER Gregory
Administrateur.

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).